

# Bulletin vert

## Les changements climatiques

**Des réflexions,  
des idées,  
des gestes,  
tous ensemble,  
pour l'environnement**



- Agir ici et maintenant
- La forêt et les changements climatiques
- Changer d'air
- Les bons coups : Déclaration sur l'environnement
- Pensez-y!! Produisons des Négawatts
- Une question de mode de vie

**Dans ce  
numéro**

### Agir ici et maintenant

Dès le départ, apportons une précision : « météo » et « climat » sont deux concepts différents. La météo est ce que l'on observe en regardant par la fenêtre, ou que l'on subit en pelletant nos escaliers extérieurs après une bonne bordée. Il pleut au village et il peut faire soleil au bout du rang. La météo est immédiate et près de nous. Par une combinaison d'observations, d'analyses et de modèles, les météorologues parviennent à prédire le temps qu'il fera pour les prochains jours. Ça se passe ici et maintenant.

Pour ce qui est du climat, on parle de tendances sur une plus longue période de temps et sur des territoires beaucoup plus vastes. Les scientifiques ont constaté des changements inquiétants, pour l'ensemble de la planète, depuis les dernières décennies. Le problème est complexe de par sa nature, par ses répercussions et par les solutions nécessaires.

Les conséquences des changements climatiques se font sentir dans le temps. Elles n'apparaissent pas du jour au lendemain. Elles sont nombreuses et diverses. On remarque une détérioration dans la biodiversité par le déclin des espèces indigènes, autant pour la flore que la faune, ainsi que la prolifération d'espèces

exotiques envahissantes, de ravageurs étrangers et de nouvelles maladies. On sera aussi témoin des événements météorologiques extrêmes entraînant des inondations sévères et des sécheresses prolongées et plus fréquentes. Cela ne va qu'en s'accroissant. De plus, pour faire face à ces bouleversements, les individus, les entreprises et tous les paliers de gouvernement doivent maintenant prendre en considération des mesures d'adaptation, comme la prévention de l'érosion précoce des côtes ou l'ajustement de certaines pratiques agricoles.

Les activités humaines par leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) – le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et le méthane (CH<sub>4</sub>) entre autres - sont la principale cause de ces changements. Il est donc primordial d'en réduire considérablement la quantité que nous libérons. Il ne faut pas seulement s'en remettre aux développements technologiques à venir comme solution miracle au problème. Il faut envisager plusieurs avenues et impliquer le plus grand nombre de joueurs, notamment afin de modifier nos comportements, mais aussi pour mettre en place des politiques plus ambitieuses. Il faut donc, tout un chacun, agir ici et maintenant.

### Les forêts et les changements climatiques

On retrouve au nord du territoire de la Municipalité de Saint-Cuthbert un important couvert forestier de plus de 40 km<sup>2</sup> qui occupe environ 30 % de la superficie totale de la municipalité. Cette forêt représente une richesse importante dans la lutte aux changements climatiques. En effet, les arbres capturent les gaz à effet de serre (GES), comme le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), et les empêchent de s'accumuler dans l'atmosphère. Les forêts emmagasinent de 20 à 50 fois

plus de dioxyde de carbone que n'importe quel autre système ou technologie en place ou à venir à moyen terme. Il est important de protéger cette forêt dans laquelle se situe presque la totalité des milieux humides sur le territoire de la Municipalité de Saint-Cuthbert. On retrouve également sur le territoire agricole de la municipalité une assez grande superficie de boisés et ceux-ci sont protégés par la loi sur la protection du territoire agricole.

(suite à la page 3)

## Par ici les bons coups Déclaration lanauoise pour l'environnement



Agir efficacement face aux changements climatiques, cela prend une volonté et un engagement politique réel. En juin dernier, lors du *Sommet municipal 2023*, les maires et mairesses de la région se sont entendus sur une déclaration commune pour l'environnement.

Les municipalités se sont mises d'accord pour que l'environnement soit une priorité sur leur territoire et d'agir de façon concertée. Elles s'engagent à mettre en action des mesures concrètes afin de ralentir les changements climatiques ainsi que pour y répondre. La Déclaration souligne « que les changements climatiques nécessitent un engagement politique et qu'ils impliquent des décisions à court terme, parfois difficiles, pour un effet positif à long terme. »

Le 3 juillet 2023, la déclaration a été présentée lors de la séance du conseil municipal de Saint-Cuthbert. Elle fut adoptée à l'unanimité par les membres élus. Vous pouvez la consulter dans le [procès-verbal](#) de la séance du conseil.

Chapeau!!

Les membres du  
Comité consultatif en  
environnement (CCE).

Richard Dion (président)  
Charles Cardinal  
Danielle Demers  
Patrice Lafontaine  
Richard Lauzon

« Nous n'héritons pas la Terre  
de nos ancêtres,  
nous l'empruntons à nos enfants »

Source inconnue

## Changer d'air en deux temps trois mouvements

L'électrification a déjà fait un bon bout de chemin depuis quelques années. Nos automobiles passent graduellement du moteur à combustion à un moteur à propulsion électrique. Et cela ne se limite pas à nos voitures, on voit apparaître des autobus et des véhicules utilitaires électriques. Ce qui permet aussi aux véhicules d'être quasiment silencieux. Si réduire les polluants sonores et atmosphériques est possible avec des véhicules et des camions, pourquoi ne pas l'envisager pour l'entretien de notre gazon?

### Bruyant

Le vacarme que produit une tondeuse, une scie à chaîne ou une souffleuse à neige, munis d'un moteur à essence, sont quelques exemples de polluant sonore que l'on peut entendre couramment de notre balcon. Une conversation entre deux personnes se situe en moyenne entre 55 et 65 décibels. Pour la tondeuse, le niveau peut atteindre jusqu'à 90 décibels alors que pour la scie à chaîne, il se situera aux alentours de 100 décibels ... sans protection, les oreilles nous silent longtemps

après. De plus en plus, ces types d'outils sont disponibles en version électrique à batterie. On réduit ainsi considérablement le bruit qui y est émis. On parle même d'un niveau de 30 décibels!

### Polluant

Mais au-delà du bruit, ces outillages à essence produisent beaucoup d'émissions de CO<sub>2</sub>. Même si les moteurs à quatre temps émettent moins de polluants que leur version à deux-temps (mélange d'huile et d'essence qui brûlent), il n'en demeure pas moins que leurs équivalents électriques à batterie n'émettent rien à l'utilisation. En prime, on élimine l'entretien mécanique d'un moteur. De plus, leur performance et leur autonomie ne cessent de s'accroître. Pour l'ensemble du Québec, cela représente un nombre incalculable de petits moteurs à essence qui, une fois remplacés par des modèles électriques, pourront faire une différence sur la qualité de l'air.

Vous pourrez ainsi tondre votre gazon par un beau dimanche sans ennuyer vos voisins.

## Pour nous rejoindre :

Vous désirez être informé par courriel de la parution du prochain *Bulletin vert* ou vous voulez partager vos commentaires, écrivez-nous à [bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com](mailto:bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com)

Le *Bulletin vert* et la *Politique environnementale de Saint-Cuthbert* sont disponibles sur le site web de la municipalité :

<https://st-cuthbert.qc.ca/politique-environnementale-bulletin-vert/>

## Les forêts ... (suite)

Pour assurer la conservation de ce couvert forestier ainsi que la protection des milieux humides qui s'y trouvent, la Municipalité, si elle le désire, peut adopter une réglementation sur l'abattage des arbres en prévenant toutes coupes à blanc non justifiées et ajouter à sa réglementation de zonage des dispositions protégeant les milieux humides.

Dans la lutte aux changements climatiques, il faut éviter le plus possible la déforestation puisque celle-ci possède un double effet négatif. En effet, la déforestation ne permet pas aux arbres de convertir le CO<sub>2</sub> en oxygène. De plus, le sol libère beaucoup de carbone dans les zones où de nombreux arbres sont abattus.

Les feux de forêt sur le territoire du Canada sont la cause la plus importante en matière de déforestation. Même si les incendies de forêt peuvent s'avérer bénéfiques pour la flore et la faune, ceux des dernières années ont été largement excessifs, de par leur

fréquence, leur intensité et la superficie affectée. Pour expliquer cette nouvelle réalité, les changements climatiques en sont la cause, notamment due aux longues périodes d'absence de pluie significative. La fumée dégagée par les feux de forêt affecte la qualité de l'air. L'été dernier, les effets se sont fait ressentir partout au Québec et jusqu'à New York.

Dernièrement, la Société de protection des feux de forêt (SOPFEU) a déposé un rapport au gouvernement sur les incendies de forêt. Cette année, la superficie brûlée est plus élevée que la somme des 20 dernières années, toutes causes confondues. Presque tous les feux sont déclenchés par la foudre lors de sécheresse. Il est difficile d'éliminer les feux de forêt causés par les changements climatiques, mais l'humain peut intervenir pour diminuer les GES qui sont la principale cause d'augmentation de la température provoquant ainsi des sécheresses dans les milieux boisés.

Préservez nos forêts comme legs aux générations futures.

## Pensez-y!! Produisons des Négawatts

« Dans la maison, j'aime ça être en t-shirt l'hiver et en coton ouaté l'été... »

Nous sommes privilégiés au Québec de compter sur une énergie produite de source renouvelable et à bon marché, l'hydroélectricité. Pour remplacer les énergies fossiles dans nos transports et le chauffage de nos bâtiments, nous aurons de plus en plus besoin de cette électricité. Avant même de considérer la construction de nouveaux barrages ou des projets éoliens et solaires, pensons à diminuer notre consommation actuelle. Au lieu de produire plus de mégawatts, optons pour des NÉGAWATTS!

Qu'est-ce que c'est que le NÉGAWATT? C'est l'électricité que l'on ne consomme pas, tout simplement. Pour ce faire, il peut s'agir de mesures d'efficacité énergétique, comme l'amélioration de l'isolation d'une résidence, le choix d'appareils écoénergétiques, l'utilisation d'une minuterie pour l'éclairage ou l'installation de thermostats programmables. Différents programmes et subventions existent et peuvent être très avantageux. Une partie de l'éclairage d'un stationnement peut être activé par le mouvement sans pour autant compromettre la sécurité.

Pour produire plus de NÉGAWATTS, la sobriété énergétique permet d'éviter le gaspillage en modifiant quelques-unes de nos habitudes quotidiennes, sans nécessairement diminuer notre confort et notre qualité de vie. Ça ne coûte rien et ça permet de faire plus d'économies. Éteindre les lumières dans une pièce où personne ne se trouve. Nos habitudes de chauffage et de climatisation peuvent être revues. La bonne vieille corde à linge ou le séchoir à linge, ce qu'on appelle les basses technologies (ou « low-tech »), seront vos alliés dans votre démarche de sobriété. Saviez-vous que le téléviseur, l'imprimante et le micro-onde consomment de l'électricité même s'ils ne fonctionnent pas? C'est la charge fantôme. S'ils ne sont pas utilisés pour une période prolongée, on les débranche.

Être efficace et sobre avec l'électricité, c'est pas mal brillant!!



## Une question de mode de vie

Le mode de vie privilégié par notre société nous mène vers une impasse climatique. Des signaux alarmants se font entendre un peu partout et les effets néfastes des changements climatiques deviennent bien visibles. Nous avons notre part de responsabilités. Nous pouvons vivre autrement, et être aussi heureux, en modifiant certaines de nos habitudes pour un monde plus viable pour les générations futures. Comme individu, comme entreprise, comme collectivité, agissons maintenant! Mais comment?

### Transport

Au Québec, le transport routier représente plus du tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES). Comment pouvons-nous réduire notre empreinte carbone? En milieu rural, il est difficile de se passer de voiture. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas d'autres options pour nous déplacer. Favorisons le covoiturage, la planification de nos déplacements et le transport en commun. Par exemple, pour se rendre à Montréal, il est possible de prendre l'autobus à partir du terminus de Joliette. Les départs sont nombreux et vous ne vivrez pas le stress et la frustration d'être pris dans le trafic. Pour nos déplacements locaux, le transport actif est une bonne alternative. Il s'agit de se déplacer par sa propre énergie, la marche, le vélo, la trottinette, que ce soit pour se rendre à l'école ou aller chercher un litre de lait. Et la route se partage entre tous ses utilisateurs, il est important que les conducteurs de tous types de véhicules à moteur respectent les règles de sécurité routière. Finalement, pourquoi changer son véhicule s'il est encore bon et fiable? Le conserver plus longtemps est sans doute la meilleure option. S'il faut le remplacer, préférons un véhicule électrique et, si notre budget ne nous le permet pas, choisissons un modèle à faible consommation d'essence.

### Consommation

Plus nous consommons, plus nous encourageons la production d'objets divers. Cette production effrénée, en plus d'épuiser nos ressources naturelles, génère beaucoup de GES en cours de fabrication et ensuite, dans le transport pour que ces produits se rendent jusqu'à nous. Avant d'acheter quoi que ce soit, la question qu'on devrait toujours se poser est : « Est-ce que j'en ai vraiment besoin ? » Trop souvent, la réponse est « non ».

Transformons le plaisir éphémère ressenti à l'achat d'un bien en une satisfaction beaucoup plus durable et valorisante de s'en passer si ce bien ne nous est pas essentiel. Préconisons des modes de consommation qui s'inscrivent dans l'économie circulaire (voir le [Bulletin vert d'octobre 2023](#)). Optons pour l'achat local et régional et favorisons les produits du Québec. Évitions le plus possible d'acheter des biens qui doivent parcourir de longues distances pour se rendre jusqu'à nous.

Nos habitudes alimentaires ont également une influence sur les émissions de GES. Privilégions l'achat local et les produits alimentaires de saison. Pourquoi consommer des fruits importés d'ailleurs en plein été? Encourageons nos producteurs locaux. Participons aux cueillettes ou cultivons nous-mêmes nos légumes, fruits et fines herbes. Transformons ou congelons nos récoltes pour les déguster une fois l'hiver venu.

### Tourisme et loisirs

Saviez-vous qu'un aller-retour Montréal-Paris en avion, pour une seule personne, émet presque autant de GES qu'une voiture compacte ayant parcouru 22 000 km? Il y a tant à voir et à faire dans les régions du Québec, dans les provinces maritimes, la région des Grands Lacs, la Nouvelle-Angleterre, New York, etc.

Le choix de nos loisirs est déterminant pour la santé de notre planète, et la nôtre. Optons pour des activités ou des sports que l'on peut pratiquer sans utiliser de véhicule à essence. Les choix sont multiples : vélo, natation, kayak, voile, randonnée, ski de fond et raquettes, sports d'équipe. Évitions les activités qui utilisent des véhicules motorisés et surtout ceux qui sont munis de moteur à deux-temps.

Finalement, c'est une question de mode de vie. Il peut sembler difficile de modifier nos habitudes, mais l'effort vaut vraiment la peine, car il s'agit de la survie de l'humanité et de la biodiversité. De plus, quelle fierté ressentirons-nous à l'idée de participer à construire un avenir meilleur?

## Nous voulons connaître votre opinion

À la fin de 2023, nous mènerons un sondage web auprès des lecteurs afin d'évaluer le *Bulletin vert* et d'autres aspects de la politique environnementale de Saint-Cuthbert.

Si vous êtes intéressés à y participer, veuillez envoyer votre nom et adresse de courriel à : [bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com](mailto:bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com)